



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 21  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 27  
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 13 décembre 2023

**Présents :** Christian DUMAS, Amaud JEAN, Héléne LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST (depuis 19h24), Éric SIGURE, Maël DIONG, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

**Absents excusés :**

Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,  
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Laetitia NATIVELLE,  
Sandrine RIGAUX, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES.

**Absente :**

Christine CABEZAS,  
Aurore MARTIN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h55

Secrétaire : Maël DIONG

### **SPORT**

#### **DL.23.137 - Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux municipaux à titre onéreux-courts de tennis et de padels**

**Hélène LORME expose :**

Considérant que la commune est propriétaire des locaux et des salles de tennis et de padels.  
Considérant que la mission assurée par le club de tennis d'Ingré est dans le cadre de ses activités  
La commune renouvelle avec le Tennis club d'Ingré, la convention de mise à disposition à titre onéreux pour la location du court n°3 de tennis et des deux courts de padels.  
Ce renouvellement de convention est conclu du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.  
Après présentation en Commission Générale du 12 décembre 2023, il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- A signer la convention
- A émettre un titre correspondant

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 20 décembre 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

21 DEC. 2023

Publication le :

21 DEC. 2023

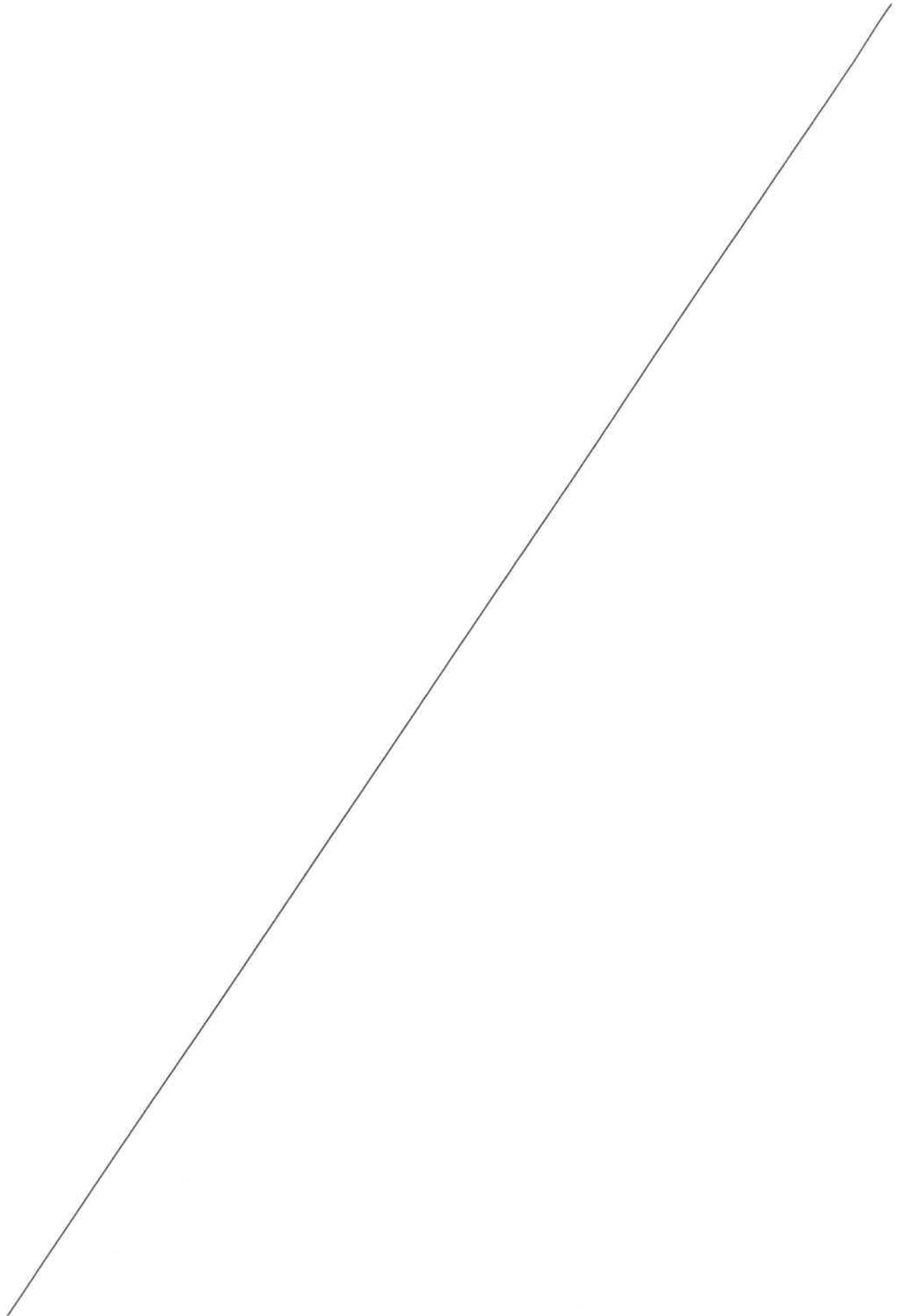
Notification le :

21 DEC. 2023

Le Maire



Christian DUMAS



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_23_137
Objet :	Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux municipaux à titre onéreux- courts de tennis et de padels
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-20 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20231220-DL_23_137-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20231220-DL_23_137-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.137 - SPORT - Renouvellement convention de mise à disposition des locaux municipaux à titre onéreux- courts de tennis et de padels.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20231220-DL_23_137-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	471.1 Ko
<b>Annexe (Rapport de présentation)</b> Nom original : Annexe 12 - Convention tennis location tennis padel 2024.pdf Nom métier : 21_RP-045-214501694-20231220-DL_23_137-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	390.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 décembre 2023 à	

15h12min43s

Dépôt initial

En attente de transmission 21 décembre 2023 à  
Transmis 21 décembre 2023 à  
Acquittement reçu 21 décembre 2023 à  
15h28min59s

Accepté par le TdT : validation OK  
Transmis au MI  
Reçu par le MI le 2023-12-21